

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

18/08/2018

Dossier complet le :

18/08/2018

N° d'enregistrement :

F09318P0183

1. Intitulé du projet

Périmètres de protection du forage des Gaboins à Entrecasteaux - Demande d'autorisation sur le besoin d'une étude d'impact

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMMUNE D'ENTRECASTEAUX

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

DEBRAY Romain

RCS / SIRET

218130051500010

Forme juridique

Administration

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
27. a)	Forages pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur supérieure ou égale à 50 m.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à régulariser les installations de prélèvement, de traitement et d'adduction de l'eau issue du forage du quartier Gaboin et à mettre en place des périmètres de protection afin d'assurer la pérennité de ces installations :

- un forage d'exploitation, de 60 m de profondeur, dont la tête (y compris la dalle béton et le coude au quart) située en dehors du local technique, est protégée en surface par un petit ouvrage maçonné dépassant de 20 cm au-dessus du terrain naturel ;
- un local technique d'environ 6 m², en dur, localisé sur le site de pompage. Il abrite les équipements relatifs à l'alimentation électrique du forage, au traitement de l'eau brute par chlore gazeux et au suivi des volumes pompés par télétransmission ;
- un réseau de distribution – refoulement (adduction + distribution), desservant les habitations aux alentours et constitué d'une conduite enterrée PVC Ø63 mm.

4.2 Objectifs du projet

Le projet vise à la régularisation administrative et à la mise en place des périmètres de protection du captage communal du quartier Gaboin, ce captage assurant à lui seul l'approvisionnement en eau potable de l'extrémité Sud de la commune :

Débit instantané maximum : 18 m³/h
Volume journalier maximum : 360 m³/j
Volume annuel maximum : 12500 m³/an

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet consiste à régulariser les installations existantes de prélèvement, de traitement et d'adduction de l'eau issue du forage du quartier Gaboin et à mettre en place des périmètres de protection afin d'assurer la pérennité de ces installations :

- Réalisation des travaux liés au suivi de l'exploitation :

- * production : équipement d'un compteur en sortie du forage ;
- * suivi de la ressource et de l'eau prélevée : niveau de nappe et turbidité, avec acquisition automatique et télétransmission des données en supervision en Mairie, à mettre en place à cette occasion ;

- Réalisation des travaux de mise en œuvre des périmètres de protection :

- * sécurisation du local technique existant et du forage par mise en place d'un grillage périphérique et d'une porte verrouillée ;
- * contrôle accru des installations d'assainissement autonome du hameau.

- Réalisation d'un développement du forage afin d'écarter les pics de turbidité pouvant affectés l'exploitation.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet consiste à :

- prélever par forage les eaux brutes de l'aquifère du Trias moyen ;
- vérifier la turbidité des eaux brutes avant traitement ;
- traiter ces eaux par désinfection au chlore gazeux ;
- distribuer l'eau traitée à travers le réseau existant de distribution.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à :

- Autorisation préfectorale pour la création du captage, le prélèvement ainsi que les installations relatives à ce prélèvement, au titre de la loi sur l'eau (art. L.214-1 à 6 du Code de l'Environnement) ;
- Autorisation préfectorale de l'utilisation d'eau en vue de la consommation humaine (production, traitement et distribution ; art. 1321-7 et R.1321-6 à R.1321-14 du Code de la Santé Publique) ;
- Déclaration d'Utilité Publique des travaux de prélèvement d'eau destiné à l'alimentation des collectivités humaines (art. L.215-13 du Code de l'Environnement) ;
- Déclaration d'Utilité Publique des périmètres de protection (art. L.1231-2 & L.1321-3 du Code de la Santé Publique).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Local technique (existant) : 6 m ² (3 x 2 m)	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Gabouin
83570 ENTRECASTEAUX

Coordonnées géographiques¹

Long. 06° 14' 46" E Lat. 43° 28' 44" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Entrecasteaux

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF continentale de type 2 « Vallée de l'Argens » Identifiant national : 930012479
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Forage inclus dans le site « Val d'Argens » (FR 9301626) désigné zone spéciale de conservation par Arrêté ministériel du 23 juin 2014
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'impact sur les masses d'eau superficielle de l'Argens et de la Bresque est a priori très faible à nul du fait de l'éloignement du forage des cours d'eau et du débit instantané du prélèvement, très inférieur au module et au QMNAS de chacun des cours d'eau (<0,1 % du module et <1% du QMNAS). L'impact sur la masse d'eau souterraine sollicitée est a priori très limité du fait des volumes sollicités (18 m3/h ; 360 m3/j) qui est nettement inférieur à la capacité de l'aquifère qui est sollicité dans une situation comparable un peu plus à l'aval dans d'autres proportions (666 m3/h ; 13320 m3/j).
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le prélèvement d'un volume très en deçà de la capacité de l'aquifère ne produira aucun effet sur le fonctionnement du réservoir.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La mise en exploitation du forage depuis 1986 offre un retour d'expérience qui montre que l'exploitation n'a entraîné aucune perturbation ni dégradation des milieux naturels environnants : les espèces végétales existantes n'ont pas montré d'évolution négative ; les ripisylves des cours d'eau semblent stables et localement en développement.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le prélèvement est trop éloigné des cours d'eau de la Bresque et de l'Argens pour impacter leurs ripisylves. Le prélèvement ne peut affecter la préservation des chauves-souris qui présente un fort intérêt dans le Val d'Argens. Le prélèvement est trop limité en volume pour porter atteinte au débit d'étiage du cours d'eau de l'Argens et par suite à la préservation des diverses espèces aquatiques qui s'y développent.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Bien que relativement proche du fleuve Argens, le forage est situé sur un point haut, bien au dessus des crues récentes de 2010 et 2011 considérées de fréquence de retour au delà de la centennale.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet nécessite le maintien du bon état des eaux superficielles et souterraines circulant dans l'aire d'alimentation du forage. Dans la mesure où le PLU ne prévoit pas de modification de l'occupation des sols de cette aire, et où il n'est pas prévu un accroissement des risques de pollution, la qualité des eaux devrait pouvoir être maintenue.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le bruit engendré par le projet correspond à celui d'une pompe immergée située à 48 m de profondeur qui n'émet aucun bruit en surface.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet va permettre la pérennisation des activités agricoles du secteur en sécurisant durablement l'alimentation en eau potable des différents exploitants du secteur. Il va aussi contribuer à maintenir une vie rurale dans ce quartier isolé de la commune.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Area for describing cumulative impacts.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Area for describing transboundary effects.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Voir étude préalable fournie en annexe.

7. Auto-évaluation (facultatif)

AU regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet consiste à prélever des eaux souterraines relativement peu profondes (60 m), probablement connectées avec les milieux superficiels de l'Argens. Ces eaux souterraines sont alimentées par un bassin versant boisé et classé au PLU en partie en zone naturelle, en partie en zone agricole. Les prélèvements prévisibles à long termes demeurent infimes au regard de la capacité des réservoirs souterrains d'une part, des débits d'étiage des cours d'eau d'autre part. En conséquence, les incidences du projet sur les milieux superficiels apparaissent minimales sinon nulles. Les incidences sur le paysage sont nulles, y compris dans un rayon de 50 m. Les incidences sur la santé sont positives avec une sécurisation durable de la fourniture d'eau potable.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Est joint en plus des annexes obligatoires le dossier provisoire de demande d'autorisation au titre du code de la santé publique et du Code de l'environnement, hors étude d'impact éventuelle, incluant les prescriptions de l'hydrogéologue agréé.

9. Engagement et signature

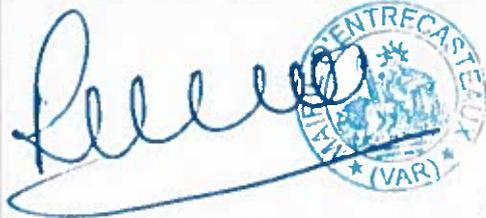
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à ENTRECASTEAUX

le, 18 mai 2018

Signature



lessus

